

Christophe Rey

**Université de Picardie Jules
Verne**

LESCLaP (CERCLL)

**Colloque du Réseau Français de
Phonologie**

25-27 juin 2012 - Paris

Nicolas Beauzée, un phonologue au XVIII^e siècle

Beauzée.

Colloque du Réseau Français de Phonologie

Du 25 au 27 juin 2012 à Paris



Problématique

Avant que la phonétique n'ait acquis une autonomie, c'est dans le cadre de la grammaire – longtemps gardienne d'une prononciation selon la norme ou plus rarement selon l'usage – que se décrivent les règles du *bien écrire* et du *bien parler* et que s'analysent les rapports entre orthographe et prononciation. (Louis-Jean Boë, 1997 : 10)

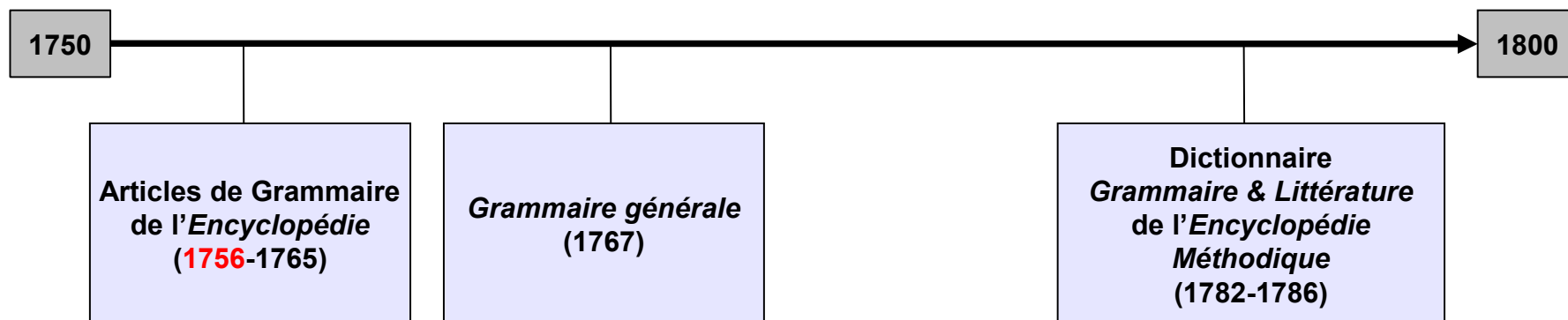
Nicolas Beauzée : un précurseur de la phonétique
(cf. Rey, 2011)

Quelle place occupent ses théories dans l'histoire de la phonologie du français ?

Précision: une théorie phonétique morcelée



Nicolas Beauzée
9 mai 1717-24 janvier 1789



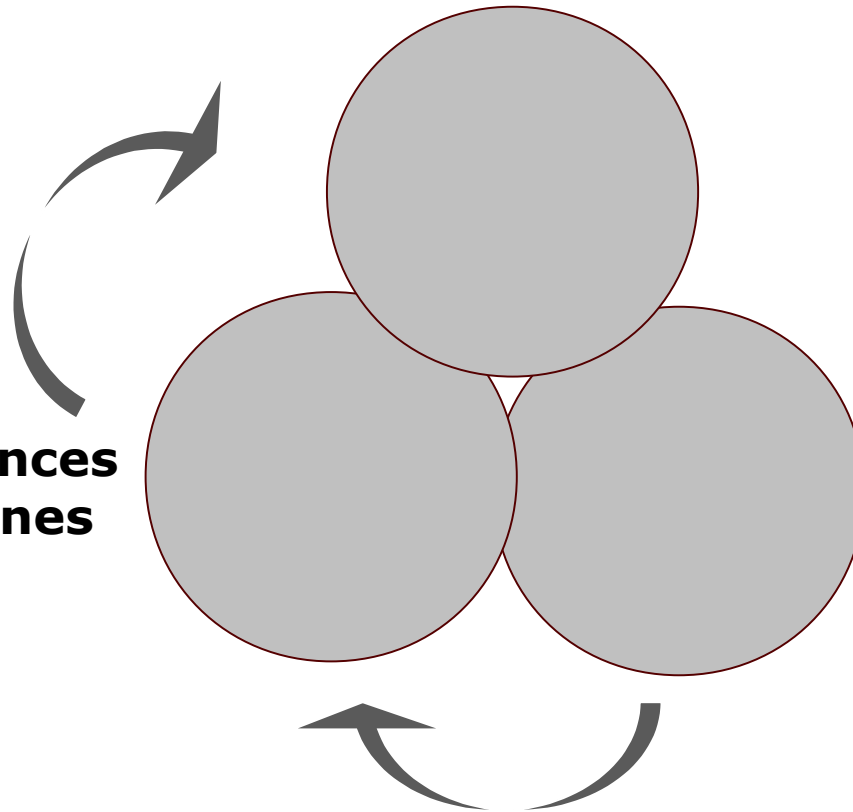
La théorie phonétique la plus aboutie
proposée jusqu'alors

Nicolas Beauzée : le témoin idéal

**III. Connaissances
propres**

**II. Connaissances
contemporaines**

**I. Connaissances
antérieures**



Un phonéticien d'avant-garde...

voix

		retentissantes		labiales			
variables	A	orale	grave aiguë	á...pâte a...pate	EU	grave aiguë muette	eu...jeûneur eu...jeunesse e...je
		nasale		an...pante		nasale	eun...jeun
	Ê	orale	grave aiguë	ê...tête è...tette	O	grave aiguë	ô...côte o...cote
		nasale		ein...teinte		nasale	on...conte
constantes	E {	{	é...bâté	U {	{	u...sujet	
	II {	{	ii...bâti	OU {	{	ou...scourmis	

Mise en système

articulation

		variables	
		faibles	fortes
orga- niques	labiales	nasales	
		orales	{ muettes sifflantes
	linguales	nasales	
		orales	{ muettes sifflantes
aspirée		dentales, gutturales, liquides, dentales, palatales	
constantes	M (mut)	B (baquet) V (vendre)	P (paquet) F (fendre)
	N (nut)	D (dome) G (galle)	T (tome) K (calle)
	L (loi) R (roi)	Z (zèle) J (Japon)	S (scelle) CH (chapon)
	H (héros)		

Apports théoriques de Nicolas Beauzée sur des aspects phonétiques

SONS VOCALIQUES

- Introduction de l'opposition **VOIX/ARTICULATION**.
- Introduction d'**exemples plus significatifs**.

SONS CONSONANTIQUES

- Apparition de l'opposition **ORALES/NASALES**.
- Apparition de l'opposition **MUETTES/SIFFLANTES**
(Occlusives/Fricatives).
- Renforcement de l'opposition **FORTES/FAIBLES**
(voisées/non-voisées)

UNE MISE EN SYSTEME

Un phonologue avant l'heure ?

Le point de vue de Sylvain Auroux (1992)

AUROUX, Sylvain, 1992, « Note sur les progrès de la phonétique au XVIII^e siècle », *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Philosophie et Langage, MARDAGA, pp. 598-606.

« le concept de phonème n'est pas lui-même thématifié » et [...] l'« on en reste, en quelque sorte, au niveau d'une *épiphonologie* » (1992)

Epiphonologie : Ce concept est tiré de celui d' « épilinguistique » développé par Antoine Culioli (1990).



Une science en devenir uniquement !

Un contre-poids théorique important

André Martinet
1969
« la phonologie
du français
Vers 1700 »

Nina Catach
1982
Chapitre « la
phonologie »

G. E Bartlett
1975
Idée d'une
phonologie
chez N. Beauzée

Michel Le Guern
1990
« Dangeau et les
origines
de la phonologie
française »

Une concession importante...

Dans la lignée de Daniel Droihe qui évoquait en 1971 une « **conscience à la frontière du phonème** » et en 1977 et 1978 un « **sentiment du phonème** », Sylvain Auroux semble néanmoins admettre une intuition très forte du phonème :

« La lettre est une unité fonctionnelle, qui joue un rôle analogue à notre concept moderne de *phonème*. **Les auteurs se situent parfois ouvertement au niveau de la fonctionnalité.** » (AUROUX, 1992 : 599)

Notre positionnement

Pas de volonté de prendre le contre-pied théorique de Sylvain Auroux (concept d'épiphonologie intéressant) : pas de théorisation du concept de phonème

Nicolas Beauzée propose selon nous **une conception multi-facettes du son**, au sein de laquelle le phonème semble non seulement intégré mais aussi nettement plus saillant et plus central que chez ses prédécesseurs



Une description des sons qui laisse une place véritable à des développements proprement phonologiques.

De la morpho-phonologie à la phonologie...

V [...] Les adjectifs terminés par F changent F en VE pour le féminin : **bref**, m. **brève**, f ; **veuf**, m. **veuve**, f.
(*Encyclopédie Méthodique*, V)

ACCENT [...] On met aussi cet accent sur le **vôtre**, le **nôtre**, apôtre, bientôt, maître, afin qu'il donnât, &c. où la voyelle est longue : **votre** & **notre**, suivis d'un substantif, n'ont point d'accent. (*Encyclopédie Méthodique*, ACCENT)

Phonologie véritable

"GUTTURAL [...] Les articulations gutturales sont celles qui font retentir l'explosion de la voix dans la région du gosier. Il y en a deux bien sensibles dans le français, G & Q ; telles qu'on les entend dans les mots **Gale**, **Cale** ; **vaguer**, **vaquer** ; &c. " (*Encyclopédie Méthodique*, GUTTURAL)

"AIGU [...] Mais on dit plus particulièrement qu'Une voix orale est aigüe, lorsque la prononciation en est légère & rapide, de sorte que l'oreille en est, pour ainsi dire, plus tôt piquée que remplie : telle est la voix *a* dans le mot **pate** (pied d'un animal), qui se prononce tout autrement que dans le mot **pâte** (farine pétrie). Voyez VOIX." (*Encyclopédie Méthodique*, AIGU)

"PALATAL [...] Les articulations palatales sont des articulations linguales sifflantes, dont le sifflement s'exécute dans l'intérieur de la bouche, entre le milieu de la langue & le palais. Il y en a deux en français, j & ch, telles qu'on les entend au commencement des mots **Japon**, **chapon**. " (*Encyclopédie Méthodique*, PALATAL)

Une certaine conscience de la rentabilité phonologique

Beauzée semble posséder une vision assez fine de la « rentabilité » phonologique des sons, en ne se laissant par exemple pas abuser par des phénomènes de variations de prononciation homorganiques :

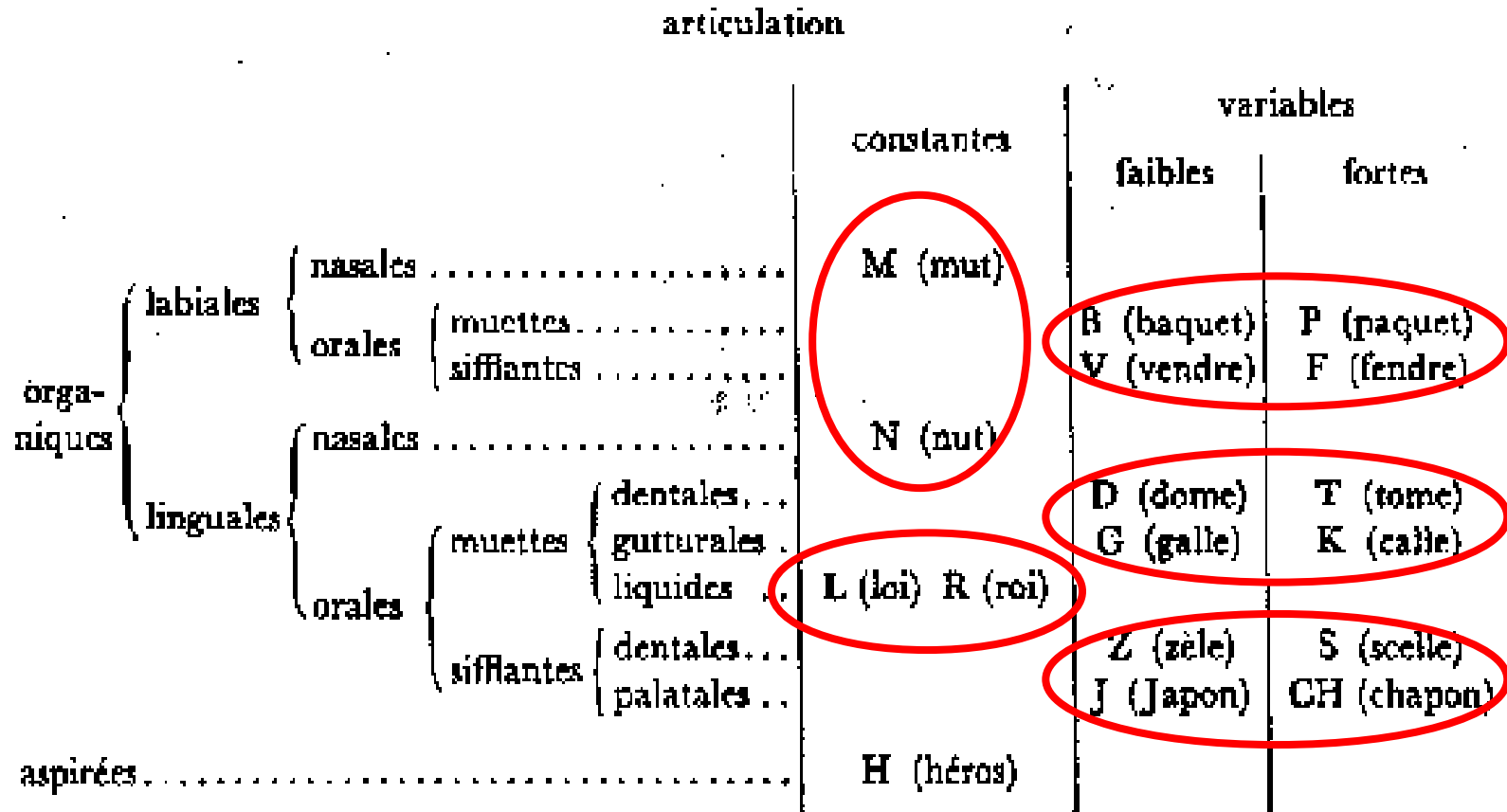
« C'est donc en effet, dans *ga* & *gai*, dans *qua* & *quai*, le même mouvement organique qui opère l'interception & ensuite l'explosion de la voix : & si l'oreille y apperçoit quelque différence ; ce n'est point que la cause physique de l'articulation soit différente, c'est que l'effet en est modifié par la disposition particulière de la bouche dans l'émission de telle ou telle voix. De là vient que le *g* & le *q* paroissent naturellement mous & affoiblis avec les voix *è, eu, i, u, ein, un* ; & au contraire vigoureux & pleins avec les autres voix. Ce n'est ni le caprice ni le génie de notre langue qui a fait ce partage ; c'est la constitution physique de l'organe qui en est le principe naturel.

Le parti que je prends, de **ne tenir aucun compte de ces différences dans mon système des articulations**, peut donc se justifier par les observations que je viens d'exposer [...]. » (BEAUZÉE, *Grammaire générale* : 75-76)

"Mais bien plus importante est l'identification des variantes combinatoires des occlusives vélares selon leur production homorganique avec la voix, et surtout la constatation de la part de Beauzée que ces variantes déterminées par "la constitution physique de l'organe" n'ont aucun rôle dans le système des articulations (I, 76). C'est ainsi que Beauzée envisage la différence entre la simple description des sons en tant que substance et leur rôle communicatif. **Rien de plus "phonologique" que cela!**" (BARTLETT, 1974 : 38)

Une classification édifiante

Classification la plus aboutie proposée jusqu'alors et qui a la particularité d'accorder une place centrale à l'exemplification sous forme de paires minimales :



Conclusion

- Les théories phonétiques de Nicolas Beauzée constituent une pièce fondamentale de l'histoire de la phonétique française
- Comme chez plusieurs de ses prédécesseurs, Beauzée manifeste à de nombreuses reprises une conscience claire de la rentabilité phonologique des sons qu'il décrit. Ceci est peut-être lié à sa conception multi-facettes du son, susceptible d'être doté d'une rentabilité phonologique.
- Le recours assez large et surtout ciblé des exemples sous forme de paires minimales au sein de sa schématisation des sons semble illustrer une dimension proprement phonologique.
- Une discipline scientifique n'existe-t-elle qu'à partir du moment où on la nomme ? (cf. Sémantique avec Bréal).

Références bibliographiques

- AUROUX, Sylvain, 1979, *La sémiotique des encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*, Payot, Paris.
- AUROUX, Sylvain, 1992, « Note sur les progrès de la phonétique au XVIII^e siècle », *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Philosophie et Langage, MARDAGA, pp. 598-606.
- BARTLETT, Barrie E, 1975, *Beauzée's Grammaire générale, theory and methodology*, The Hague : Mouton.
- BOË, Louis-Jean, 1997, « Sciences phonétiques et relations forme/substance: 1. Un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire Épistémologie Langage*, XIX, 1, pp. 5-41.
- CATACH, Nina, 1982, « Orthographe et conception de la langue en 1550 », *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 4, fascicule 2, 79-91.
- CULIOLI, Antoine, 1990, « La linguistique : de l'empirique au formel » (1968), *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1. Paris, Ophrys : 9-46.
- DANDREY, Patrick, 1990, « La phonoscopie, c'est-à-dire la science de la voix », *Littératures classiques "La voix au XVII^e siècle"*, n°12. Janvier 1990, pp. 13-76.
- DROIXHE, Daniel, 1977, « Sentiment du phonème et omission des voyelles nasales chez Port-Royal ». *La grammaire générale des Modistes aux Idéologues*. Éd. A. Joly et J. Stéfanini. Univ. de Lille III. pp. 157-64.
- DROIXHE, Daniel, 1978, *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*. Genève : Droz.
- DROIXHE, Daniel, 1971, « "Lettre" et phonème à l'âge classique avec un essai inédit de Turgot », *Lingua* 28. pp. 82-99.
- LE GUERN, Michel, 1990, *Dangeau et les origines de la phonologie française*, Littératures classiques n°12 : La voix au XVII^e siècle, pp. 93-100.
- LE GUERN, Michel, 2009, *Nicolas Beauzée, grammairien philosophe*, Paris : Honoré Champion, coll. "Les dix-huitièmes siècles" n°131.
- MARTINET, André, 1969, « La phonologie du français vers 1700 », *Le français sans fard*, 155-167.
- REY, Christophe, 2011, *Nicolas Beauzée précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*, Collection Lexica, mots et dictionnaires, Honoré Champion.